

Un français ethnique ou normé ?

DIANE LAMONDE, *Français québécois : la politisation du débat*,
Montréal, Del Busso Éditeur, 2019, 240 pages

Jocelyne Choquette

Volume 14, numéro 3, été 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/93566ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Ligue d'action nationale

ISSN

1911-9372 (imprimé)

1929-5561 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Choquette, J. (2020). Compte rendu de [Un français ethnique ou normé ? / DIANE LAMONDE, *Français québécois : la politisation du débat*, Montréal, Del Busso Éditeur, 2019, 240 pages]. *Les Cahiers de lecture de L'Action nationale*, 14(3), 23–24.

Un français ethnique ou normé?

Jocelyne Choquette
Documentaliste retraitée

DIANE LAMONDE

**FRANÇAIS QUÉBÉCOIS : LA
POLITISATION DU DÉBAT**
Montréal, Del Busso Éditeur, 2019,
240 pages

Parler de la langue au Québec, c'est inévitablement parler de l'identité québécoise. Bien sûr, le parler québécois est spécifique – comme il l'est dans différents pays francophones – mais doit-on pour cela le distinguer, en faire un dictionnaire codifié? Le français que l'on écrit et celui que l'on parle, est-il si différent du français international? C'est suite à un projet de dictionnaire codifié du français québécois qu'est apparue cette problématique pour les linguistes d'ici. Doit-on différencier le français québécois du français international?

Au tout début de son essai, Diane Lamonde relate les origines du projet du dictionnaire lexicographique. Très tôt, elle s'en prend à l'argumentaire de Lionel Meney, lequel s'oppose à la création de ce dictionnaire, pour des raisons beaucoup plus politiques que linguistiques. À la différence de Meney, elle réfute l'idée d'un dictionnaire normatif du français québécois, mais pour des raisons uniquement linguistiques.

L'auteure fonde son argumentation sur l'examen presque exclusif des passages du livre *Main basse sur la langue* de Lionel Meney. Elle dénonce tout particulièrement l'antinationalisme de celui-ci. En prenant comme exemples certains passages de cet ouvrage, elle interroge le parti pris de Meney à ne voir que de l'exclusion, de l'ethnicité dans la création de ce dictionnaire normatif du français québécois. Il a tendance à marginaliser l'importance du français québécois en le comparant au français de la Louisiane ou à celui de l'Acadie, dont les situations historiques respectives ont rendu la sauvegarde difficile, du moins dans l'espace public. Il insiste pour rappeler que le français international est parlé par la majorité des pays francophones et que vouloir faire du français québécois un français codifié isole davantage le Québec des autres pays francophones. Il dénonce les aménagistes qu'il compare très souvent aux endogénistes. Ce sont surtout eux qui préconisent la création d'un dictionnaire normatif qui inclurait les particularismes et québécismes québécois. Diane Lamonde abonde dans le même sens que L. Meney, mais réfute les raisons qu'il utilise pour y arriver. Elle parle de la fragilité du français québécois, de la situation géographique du

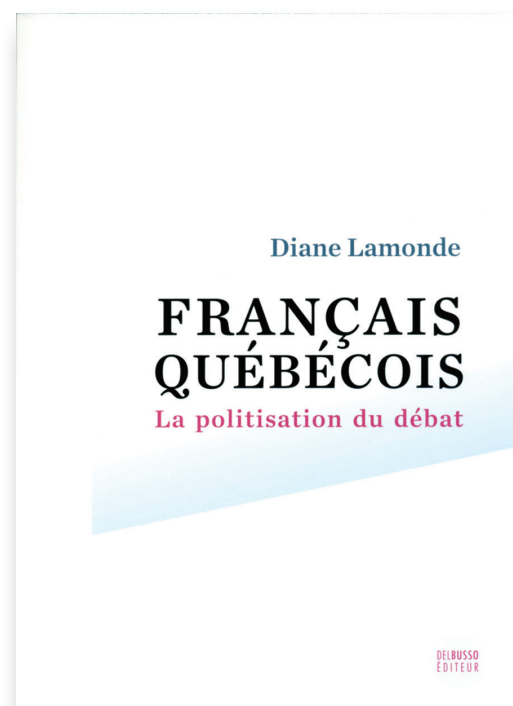
Québec et du manque d'intérêt de ses élites pour la qualité de la langue. Elle relève dans l'argumentaire de Main basse... des mots comme «exclusion», «ethnicité», «ethnisme», qui, dans le langage courant, se réfère souvent au mot racisme. Étonnant ce débat entre deux linguistes de formation!

Afin de dénoncer l'antinationalisme de L. Meney, elle revient sur la comparaison qu'il fait entre le nationalisme québécois, celui de l'ex-Yougoslavie, celui de l'URSS, etc. Il va même jusqu'à parler d'impérialisme du gouvernement québécois, d'atteinte à la liberté d'expression et de protectionnisme. Il accuse le gouvernement du Québec de vouloir imposer le français québécois à tous les Québécois, y compris les anglophones et les allophones, à la place du français standard international.

**Pour la petite histoire, le dictionnaire
normatif du français québécois qui
devait voir le jour s'est transformé en
simple dictionnaire français numérique
pour francophones et francophiles
intéressés par une description ouverte
du français.**

L'auteure souligne également la mauvaise foi de Meney quand il parle de la haine que plusieurs Québécois entretiennent encore vis-à-vis de la France. Afin d'illustrer cette fâcheuse tendance, il suffit de s'attarder aux mots qu'il utilise très souvent en parlant de ce dictionnaire normatif du français québécois: xénophobie, francophobie, isolationnisme. Bref, il entretiendrait souvent l'ambiguïté dans ses dires. Il serait contre un dictionnaire d'un français québécois normatif, car il considère que l'on doit se référer au dictionnaire de français standard pour ne pas se marginaliser de la France. Mais, en même temps, il conforte les Québécois sur la qualité de leur langue.

Lorsque l'auteure critique l'approche idéologique de Meney, elle se réfère au rapport Larose sur la langue paru en 2001 (Commission des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec). Dans le rapport Larose, il est dit que «le français du Québec constitue un tout et non pas une espèce de marginalité linguistique de la France». Meney le rapporte ainsi: «le bon usage québécois serait la somme des usages linguistiques qui ont cours au Québec». Toujours selon Meney, c'est vouloir aliéner les Québécois du reste de la francophonie et réaliser une séparation



ethnique du Québec que de créer un dictionnaire normatif québécois. Michael Ignatieff, dans les années 1993, sans se référer à la langue québécoise, décrivait également le nationalisme québécois comme un risque pour la démocratie. Il avoue s'être ravisé depuis. À mon avis, Lionel Meney, tout comme Michael Ignatieff, n'a davantage compris la distinction entre nation ethnique et nation civique; plus précisément, «il faut cesser de penser la nation sur le mode d'une tension entre la nation-héritage (culturel) et la nation-volonté comme si la conception ethnique et la conception contractualiste étaient inconciliables» (voir France Giroux, «Le nouveau contrat national est-il possible...?» *Politique et Sociétés*, vol. 16 no 3, 1997, p. 134-135, p. 141).

La deuxième partie de l'essai porte sur la raison de son opposition à un dictionnaire normatif. Pour Diane Lamonde, le fait que le français québécois soit fragilisé par sa situation géographique rend difficile la construction d'une autonomie normative, car elle serait trop soumise à différents courants autres que francophones. La référence au rapport de la commission Larose sur la langue, truffé de problèmes grammaticaux et de québécismes, selon elle, illustre bien cela. D'autres écrits confirment ces difficultés, tels certains articles du *Devoir* et *Le grand dictionnaire terminologique*; même des spécialistes de la langue au ministère de la Culture négligent les fautes sémantiques, lexicographiques et syntaxiques contenues dans leurs écrits ou dans les textes officiels gouvernementaux. Est-ce de l'incompétence? Il convient de s'interroger sur la question. N'est-il pas raisonnable de craindre que dans un dictionnaire normatif du français québécois apparaissent des traits morphosyntaxiques utilisés uniquement au Québec? Qu'on ne parle pas de

Français québécois

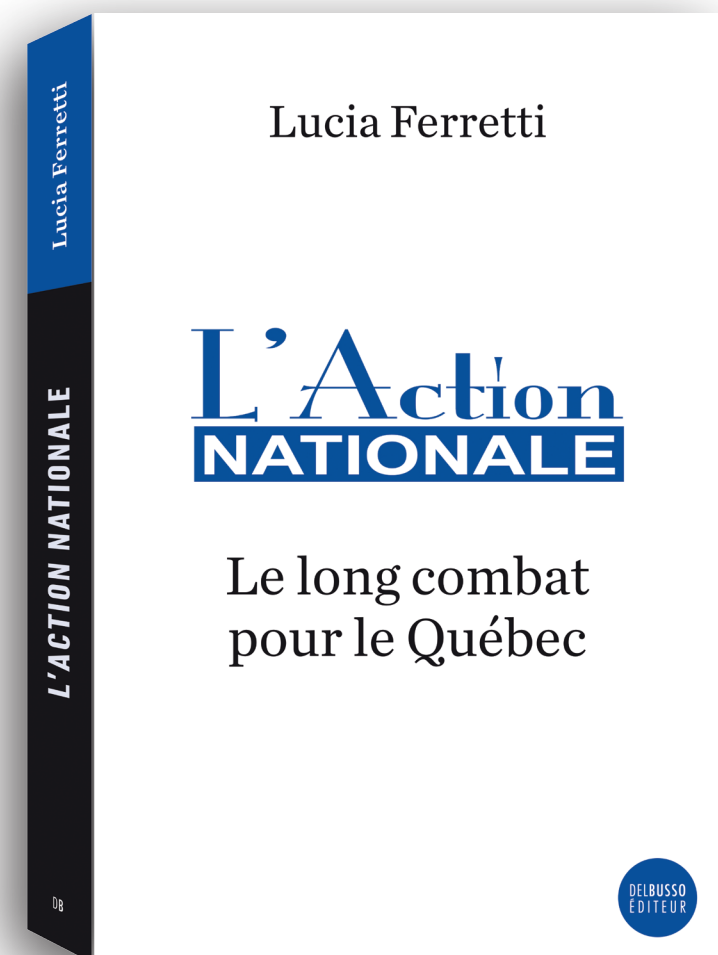
suite de la page 23



fautes syntaxiques et grammaticales, mais plutôt de «variantes familières»? Qu'on utilise également plusieurs termes impropres au sens qu'on leur attribue? N'est-il pas légitime de se méfier des particularismes québécois qui peuvent se transformer en barbarismes, étrangers au français international? S'ajoute la crainte d'une confusion entre anglicismes et québécismes. Quant aux instances gouvernementales, leur manque d'intérêt pour la qualité de la langue devrait inspirer des réflexions inquiètes. Lorsqu'elles ont accordé la subvention pour la rédaction de ce dictionnaire, on peut se demander si elles n'ont pas confondu dictionnaire français québécois et dictionnaire normatif du français québécois! Le doute subsiste. Afin d'améliorer le français québécois, ne faut-il pas que l'élite intellectuelle s'y intéresse? C'est le jugement que formule la linguiste Lamonde. Ses pairs, les linguistes ou les professionnels de la langue, doivent se préoccuper davantage de la qualité de celle-ci; pour le moment on observe beaucoup de négligence. «L'enjeu n'est pas la survie du presque pays, mais bien la qualité de sa langue».

Pour la petite histoire, le dictionnaire normatif du français québécois qui devait voir le jour s'est transformé en simple dictionnaire français numérique pour francophones et francophiles intéressés par une description ouverte du français.

Au Québec, le sujet est encore d'actualité. Le débat sur la langue reste ouvert, car les Québécois n'ont toujours pas tranché. Doit-on régulariser le statut du français parlé québécois en le codifiant ou s'en tenir au français international? Les Québécois s'identifient à cette langue spécifique, car elle affirme à la fois leur américanité, leur originalité et la distance qui sépare le Québec de la France. Redonner aux Québécois la fierté de leur langue et insister sur l'importance qu'elle occupe dans le paysage québécois seraient des facteurs qui, je crois, faciliteraient notre rapprochement à un français plus international. Pour cela, il faut légitimer l'utilisation du français sur le marché du travail et dans les milieux scolaires. Les intervenants scolaires doivent être les premiers à se préoccuper de la qualité de la langue qu'ils utilisent pour transmettre leurs connaissances aux étudiants. Aujourd'hui, on constate que de plus en plus on travaille en anglais et on étudie en anglais. La tendance à marginaliser le français dans les différentes activités du quotidien n'a rien pour améliorer la perfectibilité de la langue. Politiser le problème reste peut-être la seule solution pour qu'il y ait une vraie prise de conscience de la part de la société québécoise. L'indépendance du Québec peut-elle être une solution; n'est-elle pas l'élément décisif selon tout stratège politique dont la priorité demeure la vitalité du Québec et des Québécois? ❁



Fondée en 1917, *L'Action nationale* est la plus ancienne revue d'idées québécoise et l'une des plus anciennes du monde francophone. Du catholicisme social et du nationalisme traditionaliste qui l'ont longtemps inspirée, elle évolue assez naturellement à partir de la fin des années 1960 vers la promotion de la solidarité économique et de la justice sociale, la défense de l'État québécois, l'articulation d'une vision intégrée du territoire et l'élaboration d'un nouveau projet national, indépendantiste.

Entre 1967 et 2017, *L'Action nationale* présente des centaines d'analyses, des chroniques d'actualité, des extraits d'œuvres littéraires, des recensions d'essais et une foule de propositions concrètes pour tracer les voies de l'émancipation. Il s'agit d'une contribution en prise directe sur la vie intellectuelle et politique québécoise.

L'Action nationale. Le long combat pour le Québec
Lucia Ferretti

320 pages — 29,95 \$ — ISBN 978-2-924719-78-7

Chez tout bon libraire indépendant!



Dans ce livre, à travers l'histoire de la revue, c'est donc aussi une bonne partie de l'histoire du Québec du dernier demi-siècle que fait revivre Lucia Ferretti.